

Jambes, le 9 décembre 2022

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Restauration du cloître de la collégiale Saint-Denis de Liège

La Ministre du Patrimoine, Valérie De Bue, vient d'octroyer une subvention de **185.000 euros pour la restauration du cloître de la collégiale Saint-Denis à Liège**, monument classé reconnu patrimoine exceptionnel de Wallonie.

Les travaux visent la restauration des enduits et des peintures intérieures, de la toiture et des vitraux du cloître, entrée principale de l'église. Ils compléteront la restauration de la collégiale, dont le corps du 11e siècle a été restauré en 1987.

A terme, les sept églises formant le circuit des collégiales de Liège seront restaurées. Ce circuit, composé des collégiales Saint-Denis, Saint-Jacques, Sainte-Croix, Saint-Paul, Saint-Jean-l'Evangeliste, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, contribue à la richesse du Tourisme de la cité ardente.

D'importants soutiens régionaux ont été octroyés à cet égard, comme la récente restauration de la cathédrale Saint-Paul, les travaux en cours à la collégiale Sainte-Croix ou encore la subvention octroyée par le Gouvernement de Wallonie, en juin dernier, pour la restauration de la tour et des deux tourelles de la collégiale Saint-Jean-l'Evangeliste.

